

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

SEPTEMBRE 2009
n° 228

LE MOT DU MAIRE

De la peur de l'épidémie à l'épidémie de la peur...

« J'approuve totalement, dit Bouvard, les mesures gouvernementales destinées à nous protéger de la grippe porcine dite A.

-Je les approuve tout autant dit Pécuchet, bien qu'à vrai dire, je les trouve insuffisantes.

-C'est exact répliqua Bouvard, mais ne risquerions-nous pas, si elles ne l'étaient pas, l'extermination planétaire d'une multitude de porcs fort sympathiques et souvent très comestibles ?

-D'autant plus surenchérit Pécuchet -qui depuis peu s'était abonné à une revue historique- que lors de la grande peste noire, des millions de rats ont été injustement exterminés alors qu'en fait les véritables responsables de la contagion n'étaient que leurs puces ».

Enfin, devisant en descendant la Rue Notre Dame, nos deux compères convinrent qu'ils pourraient en faire part au Maire, qui en dépit de sa grande ignorance en matière scientifique, aurait peut-être quelques avis à leur fournir sur ce sujet complexe ; ou pour le moins, pourrait-il leur donner lecture des textes les plus compliqués.

Toutefois, sur ce point, Pécuchet qui, d'une manière générale, jugeait avec condescendance la chose publique, restait peu convaincu et pensait que très certainement, il faudrait viser plus haut. A quoi Bouvard rétorqua, en dépit de son scepticisme religieux, qu'il serait peut-être bon d'acheter dans l'urgence quelques ouvrages édifiants bien documentés ou encore d'en référer directement à la hiérarchie ecclésiastique.

"Ne soyons pas des optimistes honteux !"

PS : Bis répétita – février 2006

Nota : Pour toute information plus sérieuse, se reporter à la page n°5

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasie@wanadoo.fr site : www.ste-anastasie.fr

Informations pratiques

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

STE-ANASTASIE "La Boutique" au fond de la place des Ferrages

Ouverture le :

-mercredi 14h 18h

-et le samedi 9h 11h30 Tél : 04 94 72 29 50 ouvert à tous, Vente ou dépose d'objets divers.

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 83136 Méounes les Montrieux

Pour le Canton Madame Isabelle GARCIA

Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu :
les Vendredis 02, 16 et 30 OCTOBRE 2009,
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 16 H 30.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme Séverine COURMONTAGNE : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère). Tél. : 04.94.92.27.08.

Permanence en mairie le 1er jeudi de chaque mois de 11 H. à 12 Heures.

DECHETTERIE DU SIVOM DE L'ISSELE

à FORCALQUEIRET Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 17H Le Samedi de 9H à 12H. Fermé Dimanche et Mardi Tél. : 06.07.31.02.27

RAMASSAGE MENSUEL DES ENCOMBRANTS

Prochain ramassage des « monstres » :

Les Mardis 20 et 27 OCTOBRE 2009

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

C.I.C.A.S.

Retraite complémentaire des salariés

Tél. 0820 200 014 Permanence : BRIGNOLES

Cité Administrative, Rue des déportés Mercredi et le Jeudi (au rez-de-chaussée)

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites d'avocats : Antenne de Justice, 4 avenue Foch Brignoles.

Les mercredis 7, 14, 21 et 28 OCTOBRE 2009 de 9h à 12h. Pour renseignements ou rendez-vous tél. au 04.98.05.93.81.

BIBLIOBUS

Prochain passage du bibliobus au Parking des Ferrages :

Le Mardi 20 octobre de 14 à 15 H

Numéros utiles

Mairie

-Accueil : 04.94.69.64.40

-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42

-M. DUCHEMIN, 5ème Adjoint (Urbanisme) :

04.94.69.64.45 reçoit du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

-Mme BRETON, 1er Adjoint (Action sociale) :

04.94.69.64.47 Reçoit le lundi, jeudi et vendredi, de 9 H à 12 H, mercredi de 14 H à 16 H 30

-Service cantine : 04.94.69.64.10

Fax : 04.94.69.64.41

Police Municipale

Numéro : **06.08.80.45.82**

Assistante Sociale

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale : 04.98.05.17.60

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile dont la mission est d'assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités). : 04.94.69.44.86

Fourrière Municipale Conventionnée

« IDENTITE CANINE » à Garéoult :

04.94.04.89.33

Pharmacies de Garde

Numéro du standard d'appel d'urgence :

08.92.46.45.45

Dépannage

E.D.F. : 0 810 333 083 Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement de votre ligne vous pouvez venir en mairie où un téléphone sera mis à votre disposition pour contacter France Télécom.

Conciliateur de justice

Pour le canton, une permanence est assurée en Mairie de La Roquebrussanne, tous les jeudis de 14H à 17H30 sur rendez-vous au 04.94.37.00.90

Gendarmerie Nationale Brigade de La Roquebrussanne

Le 17 uniquement pour les urgences

Le 04.98.05.22.70 pour tous les autres cas y compris les simples contacts ou demandes de renseignements.

URGENCES Pompiers : 18, Samu : 15

CAMION VENTE

Le prochain passage du
Camion Vente PROVENCE
OUTILLAGE aura lieu le
Mardi 6 octobre 2009 - La
matinée



LA POSTE

Exceptionnellement
l'Agence Postale sera fermée
du 26 au 31 octobre 2009.

Cf. article page n°5



USAGE DU FEU

DEBROUSSAILLEMENT

Pour l'heure, les feux sont strictement réglementés. L'incinération des végétaux coupés est autorisée depuis **le 1er OCTOBRE**, sous réserve de respecter les conditions suivantes : vent inférieur à 40 km/h ; pas de foyer sous les arbres ; bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers ; surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle de l'extinction à tout moment ; extinction totale par noyage en fin d'opération ; s'assurer de l'extinction complète en partant.

TRANSPORT SCOLAIRE



Nous rappelons que
les arrêts des bus
scolaires sont organisés
de telle manière
qu'aucun enfant n'a à
traverser la RD 15

Chronique municipale

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 AOUT 2009

N°09/33 : Fonds de concours à la C.C.V.I.

Le Conseil Municipal sollicite l'attribution d'un fonds de concours de 19 450 €, auprès de la C.C.V.I., dans le cadre du financement des travaux de clôture du stade de football et de rénovation de l'ancienne cave coopérative. Ces travaux sont considérés d'intérêt commun.

N°09/34 : Budget Communal – Décision modificative n°2

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à des modifications budgétaires. Adopté à l'unanimité.

N°09/35 : Modification d'un emploi à temps incomplet d'Adjoint Technique 2ème Echelon en emploi à temps complet

Le Conseil Municipal autorise le Maire à transformer l'emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet en un emploi à temps complet (35 H/semaine) à compter du 01/10/2009.

N°09/36 : Prix du repas au restaurant scolaire

Le prix du repas au restaurant scolaire pour l'année 2009/2010 est reconduit soit 2.80 €.

N°09/37 : Subvention à la Mutuelle Nationale Territoriale

Une subvention d'un montant de 263.62 € est versée à la M.N.T. pour le 1er semestre 2009.

N°09/38 : Mise à disposition (SYMIELEC VAR)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le SYMIELEC VAR. La Commune met à disposition du SYMIELEC VAR les équipements relatifs aux réseaux publics de distribution d'électricité concédés à EDF. Ces valeurs sont issues de l'inventaire physique et financier du concessionnaire EDF à la date du 31/12/2002.

N°09/39 : Compte rendu annuel de la gestion de l'eau et de l'assainissement

Examen du bilan du délégataire (SEERC-Eaux de Provence). Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activité, le compte rendu financier des services de l'eau et de l'assainissement de la SEERC exercice 2008. Adopté à l'unanimité.

N°09/40 : Convention avec la Société APAVE

Projet d'extension de l'école communale, quartier Les Horts. Le Maire est autorisé à signer une convention avec la Société APAVE pour le contrôle technique de construction du futur restaurant scolaire.

N°09/41 : Demande de subvention Feu d'artifice 2009 (animation rurale)

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général une subvention pour l'aider à financer le feu d'artifice. Subvention demandée : 1 575 €.

N°09/42 : Modification des statuts de la C.C.V.I.

Le Conseil Municipal approuve le transfert à la C.C.V.I. des compétences ci-dessous désignées : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ; Aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ; Elaboration d'un contrat de rivière ; Création d'une zone de développement éolien.

N°09/43 : Charte éclairage urbain

Le Maire propose de signer la charte éclairage urbain sur la « protection du ciel nocturne et de l'environnement » établie par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne. Cette charte s'inscrit dans le cadre du développement durable, des économies d'énergies et de la protection de l'environnement. Accordé à l'unanimité.

N°09/44 : Prescription de l'élaboration du PLU et définition des modalités de concertation

Le Maire propose au Conseil Municipal de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) sur l'ensemble du territoire communal conformément aux dispositions des articles L 123-1 et suivants et R 123-15 et suivants du Code de l'Urbanisme.

N°09/45 : Subvention exceptionnelle au Club de football de Ste-Anastasie

Le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € au club de football pour l'aider à démarrer la saison 2009/2010. Accordé à l'unanimité moins deux abstentions.

N°09/46 : Convention avec le Conseil Général du Var au profit des travailleurs sociaux du Département

Le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention avec le Conseil Général portant sur la mise à disposition à titre gracieux de locaux sis à l'ancienne mairie de Sainte-Anastasie, salle du conseil et en cas d'empêchement un bureau en mairie. Accordé à l'unanimité.

N°09/47 : Annulation de titres

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu, afin d'interrompre la procédure de recouvrement, d'annuler les factures irrécouvrables sur proposition du Trésor Public et de procéder à la réduction des titres correspondants.

Année 1997 : Ordures ménagères - Annulation des factures n°520 d'un montant de 91.45 € et 662 d'un montant de 21.33 € et réduction d'un montant de 112.78 € du Titre N° 141 de 1997. Année 1998 : Ordures ménagères - Annulation des titres n°72 d'un montant de 91.47 €, n°73 d'un montant de 144.83 €, 128 d'un montant de 91.47 €. Annulation des factures n°118 d'un

montant de 106.71 €, 531 d'un montant de 106.71 €, 671 d'un montant de 60.98 €. Réduction d'un montant de 274.40 € du Titre N° 112 de 1998.

Adopté à l'unanimité

N°09/48 : Renouvellement de bail avec Orange France

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de bail avec Orange France pour une durée de 12 ans sur le terrain cadastré parcelle n°384 Section D, superficie de 32.92 m² rue de la Colline.

SUJETS ABORDES NON SOUMIS A DELIBERATION

Projet résidence senior du Gaou de Vie, Agence Postale, Inauguration de l'arborétum, Forum des Associations, Micro-crèche.

TOUR DE TABLE

M PICAUDE a constaté que les vitres du local technique près de la gare sont cassées. Il précise que ce n'est pas très esthétique.

JPM : Le remplacement est prévu par des grilles.

M BERENGER nous propose de réfléchir pour relancer le village fleuri.

JPM : Pourquoi pas ? Mais après une initiative de Claude Marouzé, nous pouvons retenir quelques expériences et cette opération pourrait tenir compte des échecs et des réussites passées :

- trouver un pilote à l'extérieur du Conseil Municipal ;
- s'appuyer sur un engagement associatif (formel ou informel) ;
- préciser dès le départ le rôle de chacun notamment en ce qui concerne l'entretien (arrosage etc...) enfin et cela est une suggestion, ne pas se limiter à l'obtention d'une médaille annuelle au lendemain de laquelle les fleurs achetées la veille en pot par la commune, seraient tout simplement oubliées.

P. CHAUSIN concernant la grippe H1N1 as t'on prévu la protection du personnel ?

RMB : Des mesures de prévention sont prévues dans le cadre de la montée en puissance du plan départemental.

La publicité de ces mesures sera effectuée dans les semaines qui viennent.

M BONNEFOY : où en est le projet de l'aire de jeux pour ados promise par le Conseil Général en 2004 ?

JPM : La Commune a renouvelé sa demande et tout espoir n'est pas perdu, mais il est vrai que dans le contexte général des financements les priorités peuvent être évolutives.



TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DURANT LE MOIS ECOULE

- Installation d'une clôture (cours ateliers techniques) ;
- Arborétum : poursuite restauration restanques et

entretien espaces verts ;

- Ancienne gare : travaux d'électricité et d'assainissement ;

- Cave coopérative : travaux de toiture et de plafonds ;

- Pause de signalisation routière (divers) ;

- Transfert du panneau plan et informations municipales des Négadisses au Parking des Ferrages (sous l'escalier) ;

- Ecoles : travaux d'entretien ;

- Restaurant scolaire : installation d'un troisième four de mise en température.



Ci-contre "Opération Rivière propre"



Il n'y a pas si longtemps

EGLISE

Où en sont les travaux ?

Les travaux de restauration (à l'identique des documents communaux) de l'église entrepris au printemps dernier se poursuivent avec de temps à autre quelques temps morts.

Mais pour un édifice de cet âge, le temps n'est rien.

Restent donc pour les terminer, le clocher et la fontaine de la façade Sud. Pour le premier voir photo, pour le deuxième les travaux définitifs seront effectués ultérieurement.



« MOULES FRITES »

Samedi 17 octobre

12h30 - salle polyvalente

Apéritif-vin-café, Moules frites,

Tarte tropézienne

animation « Gégé »

tarifs : adulte 14€ moins de 10 ans 10€

Réservation (avant le 10 octobre)

tel. 06 08 54 92 51



PANDEMIE GRIPPALE

Un Centre de Coordination Sanitaire et Sociale (CCSS) a été mis en place à Brignoles afin de pouvoir disposer d'une organisation logistique de mise en place d'un centre de vaccination dont les objectifs sont de « limiter l'impact de la pandémie sur l'activité économique et sociale »

La campagne de vaccination s'étalera sur quatre mois ; le déclenchement de cette vaccination sera pris par les autorités sanitaires si la situation et les préconisations des experts le justifient.



Compte tenu d'un taux de refus de vaccination estimé à 25%, ce centre aura la charge de 28 600 personnes à raison de 700 personnes par jour. Une priorisation des publics à vacciner va être établie par le Ministère de la Santé. Des « bons de vaccination » gérés par l'assurance maladie seront envoyés au domicile de chacun. Un « parcours vaccinal » sera mis en place au niveau du centre afin de faciliter la prise en charge du public.

Deux équipes de 15 personnes – administratifs, soignants, médecins – assureront les vaccinations par séances de 2 fois 4 heures au moins 5 jours par semaine. Si la vaccination est un élément de la réponse sanitaire à la pandémie, les solutions pratiques : hygiène des mains, mouchoirs papier, port de masques, restent et demeurent un moyen efficace de prévention.

Rose-Marie BRETON - 1er Adjoint



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Un dispositif de « bourse » au permis de conduire vient d'être mis en place par la Mission Locale de Brignoles auprès des communes. Sont concernés les jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire, inscrits à la Mission Locale en recherche d'emploi et dépourvus de ressources personnelles et/ou familiales. Ce dispositif consiste en la prise en charge par la commune d'une partie du permis de conduire (65%) en échange d'une activité d'intérêt collectif (45h) effectuée auprès d'associations à caractère social ou humanitaire. Une charte d'engagement réciproque sera signée entre la commune et les bénéficiaires. Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au 04 94 69 64 47.



ADIL DU VAR

Agence Départementale pour l'Information et le Logement du Var

Plan Départemental d'Actions Logements

pour les Personnes Défavorisées

Dans le cadre du PDALPD, l'ADIL a été désignée comme le référent pour les bailleurs de locataires démunis. A cette fin un NUMERO UNIQUE est en place dans le VAR le : 04.94.22.65.82 Ce numéro unique vise à apporter un soutien spécifique et individualisé aux bailleurs confrontés à des difficultés avec des locataires démunis, et ce, en mettant en ligne un juriste spécialisé sur les procédures d'impayés et les outils de lutte contre la précarité.



LA POSTE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Dans son mot d'avril 2009, le maire annonçait la disparition inéluctable du « bureau de poste » compte tenu de son très faible taux de fréquentation et sa mutation prochaine en Agence Postale Communale.

Nous voici arrivés, au terme de la réflexion, et la décision d'ouvrir une Agence Postale Communale a été prise lors du dernier Conseil Municipal. Donc à compter du 1er novembre 2009, le service au public sera maintenu dans un local réaménagé et avec de nouveaux personnels rémunérés dans le cadre du partenariat Poste/Commune. Le nombre total d'heures d'ouverture sur la semaine est inchangé. Les horaires d'ouverture seront les suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 12h - mercredi : 14h à 17h. Vous pourrez donc effectuer toutes les opérations inhérentes à un bureau de poste : achats de timbres ; dépôts et retraits de colis postaux ; dépôts et retraits d'argent dans la limite de 300€ par semaine ; dépôts et retraits de recommandés...

En fait, pour tous les usagers de la « Poste », le service est inchangé. Pour les opérations financières, l'accès aux comptes postaux et/ou épargne pourront se faire à partir du DAB placé à l'extérieur du local, ou par connexion à des systèmes « audiotel ».

La vie associative

ASSOCIATION «LA LYRIC'S COMPANY»

Vous aimeriez prendre des cours de chant tout répertoire, du chant classique à la variété sachez que « La Lyric's Company », nouvelle association dans le village, vous en donnera la possibilité à compter du 10

octobre 2009, soit en cours de chants particuliers, en atelier vocal de groupe pour adultes ou en atelier vocal de groupe pour enfants. Professeur : Mme Irina KARPOVITCH - Lieu : Ancienne mairie. Renseignements et inscriptions au : 06.83.37.69.32





CLUB DANSE TASIE

Vive la Danse

Après un forum qui a tenu ses promesses, la 9ème saison du Club Danse Tasie vient de débiter. Des danses pour tous les goûts et tous les âges : Jazz pour les enfants, ados et adultes, Sévillana ados et adultes,

Tango, passo, chachacha, rock, valse, rumba, salsa etc ...pour tous

La nouvelle saison ne fait que commencer aussi il n'est pas trop tard pour vous décider et venir nous rejoindre, la danse est un sport qui lutte contre la solitude et la timidité. Sa pratique améliore les capacités respiratoires, les réflexes et la coordination. Au Club, les danseurs sont de tous les âges, celui du cœur et de l'amour de la danse, la porte est ouverte à tous. Finalement ce qui compte c'est le premier pas. Celui de nous rejoindre dans une ambiance amicale ou la bonne humeur tient une grande place.

Pour plus de renseignements contactez Yolande : 04 94 72 29 81 ou vous connecter sur le site de Ste-Anastasie.

La Présidente



ASSOCIATION BOULISTE DE STE-ANASTASIE

Amis Boulistes,

Afin de retrouver le plaisir de la pétanque et du jeu provençal, une réunion se tiendra le :

Samedi 10 OCTOBRE

à 18 H, au Bar des Amis

pour la reconstitution d'un nouveau bureau.

Venez nombreux !

Hervé VIALLETON



CLUB DES CIGALES

L'Assemblée Générale du Club des Cigales se tiendra le samedi 10 octobre à la salle polyvalente à partir de 14h30. Si vous souhaitez adhérer au Club, venez nous retrouver nous serons heureuses de vous y accueillir. La cotisation annuelle de 12€ ouvre l'accès aux divers ateliers et aux sorties du Club.

SORTIES :

- mercredi 25 novembre 2009 : 20h30 au Zénith de Toulon « La Fabuleuse histoire de Bollywood » : « spectacle haut en couleurs sur les splendeurs de l'Inde - absolument grandiose » - Prix par personne en 1ère série, transport compris : 50€

- mercredi 2 décembre 2009 : 20h30 à l'Opéra de Toulon « Secret de Famille » pièce de théâtre d'Eric Assous avec Michel Sardou et son fils Davy . - Prix par personne à l'orchestre, transport compris : 50€

Pour les deux spectacles : Réservations au 04 94 72 21 98 avant le 15 octobre 2009

Avec règlement par chèque à l'ordre du Club des Cigales.

ACTIVITES DU CLUB :

- Avant la reprise des cours d'informatique une réunion préparatoire se tiendra au local des Cigales le 5 octobre 2009 à 17 H.

- Code de la Route ! ! ! Et si nous rafraîchissions nos connaissances du code de la route ?

L'association AGIR en liaison avec la Sécurité Routière propose une journée d'information le jeudi 19 novembre à partir de 9 H 30 à la Salle Polyvalente. Pour les non adhérents du Club des Cigales une participation de 5€ sera demandée.

Inscriptions au 04 94 72 21 98 avant le 25 octobre.



NOUVEAU CLUB DE ROLLER

Pour les adeptes du roller loisir et détente, l'association ROLLER ZEN

vient de voir le jour. Nous proposons des ateliers pour les enfants de 6 à 12 ans, le mercredi de 13h à 14h à la salle polyvalente.



Patinage libre pour les adultes, le vendredi de 12h à 13h30, et un à deux samedis par mois de 17h à 19h pour les familles.

Adhésion pour l'année, assurance incluse : 50€ pour les - de 13 ans, 60 € pour les adultes

(Tarifs dégressifs pour les

familles)

N'hésitez pas à venir faire un essai ! Nous aimerions également organiser des sorties pour des adhérents motivés.

Contactez Christine au 06 32 50 84 49 ou Cathy au 06 23 60 11 49



FOOTBALL CLUB STE-ANASTASIE

Le Football club de Ste-Anastasie a démarré la saison avec une vingtaine d'enfants dans les catégories école bébé foot 4-5 ans et débutants 5-8 ans. L'objectif du club est donc en partie atteint : faire revenir les plus jeunes sur le terrain. N'oublions pas qu'ils sont l'avenir du club et les fondations des nouvelles équipes poussins et benjamins...

Il est donc encore temps de s'inscrire et de nous rejoindre. Vous serez accueillis le Mercredi à 14H30.

La première journée de masse est prévue le 3 octobre à Brignoles, le FC Ste-Anastasie sera présent avec une équipe « débutants ». Les plateaux débiteront le 10 octobre.

Le Bureau



ARTS'TASIE

Les vacances sont finies et les ateliers reprennent leurs activités :

- Le mercredi de 14 à 15 heures pour les enfants ;
- Le jeudi de 14 à 17 heures pour les adultes, sauf

pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Une réunion du Conseil d'Administration avait eu lieu le 27 août, afin de préparer cette rentrée : animation, matériel à prévoir, horaires etc...

Tout le monde est maintenant au travail pour préparer l'exposition de peinture annuelle qui se tiendra les 24 et 25 octobre prochains, à la salle polyvalente où nous espérons apporter, chaque année, le fruit de notre évolution. Toutes les techniques sont possibles : pastel, aquarelle, huile, techniques mixtes...

Si des personnes souhaitent se joindre à nous, les ateliers se situent Rue Raynourd, dans l'ancienne école primaire, près du Judo.

Pour tous renseignements, appeler le 04.94.59.85.35.

Une Arts'Tasienne



TASIE GYM DANSE

Le club de gym a repris ses activités depuis le 7 septembre.

Les adhérents(tes) ravis de se retrouver n'ont pas perdu leur enthousiasme et leur forme.

Alors, si vous hésitez encore, n'attendez plus le club vous accueillera avec joie.

Horaires :

Lundi 9h30 – 10h30 Gym tonique

10h30 – 11h30 Gym douce

Jeudi 10h00 – 11h00 Gym pour tous

Le soir :

Mercredi et vendredi 19h30 – 20h30

La Présidente N. Boyer

Tél : 04.94.72.20.86

e-mail : nicole.boyer@dbmail.com

La vie au village



CONCERT DE LA «LYRIC'S COMPANY»

Samedi 29 août 2009, sous les applaudissements nourris de l'auditoire, la Lyric's Company a interprété quelques grands airs d'opéra, d'opérettes et de comédies musicales joliment mis en scène par la troupe.



OPERATION « RIVIERE PROPRE »

Associations et élus, unis pour nettoyer les bords de l'Issole

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ».

L'opération « Issole Propre », à l'initiative du Maire, Jean-Pierre MORIN, est chaque fois un succès.

Cette année encore, la mobilisation a été générale, avec la participation de toutes les associations (soit une bonne centaine de personnes comprenant quelques pêcheurs et chasseurs), mais, également, de plusieurs enfants des deux écoles. Ils ont eu les encouragements, l'appui physique et les remerciements du Maire et des élus, présents en nombre et en bras pour cette opération. Le citoyen peut mieux faire encore « La collecte des nuisances et objets a été, presque, aussi abondante que celle constatée et récoltée en 2008. Un côté encourageant, tout de même, les gros et moyens monstres ont disparu. C'est bon signe et cela invite à renouveler l'opération », a déclaré le Maire, lors de l'apéritif bio avec des toasts garnis avec les produits du terroir et le fromage de chèvre de Cuers.

Pour sa part, Louis FONTICELLI, Président de Fédération de la pêche et de la défense des milieux aquatiques, s'est fait un bonheur d'être présent à cette opération, qui préserve le milieu naturel de cette belle rivière où la truite sauvage est encore présente. « Vous êtes un bel exemple. Je pense même à organiser une journée rivières propres dans tout le Département ».

Vincent TIVOLI - V.M.



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- **Vendredi 2 octobre** : Assemblée Générale du Secours Populaire Section de Ste-Anastasia
18 H – Salle polyvalente
- **Samedi 10 octobre** :
14 H 30 Salle polyvalente - Assemblée Générale du Club des « Cigales »
18 H Bar des Amis - Réunion de l'Association Bouliste
19 H Salle polyvalente - Assemblée Générale du Club de Country
- **Vendredi 16 octobre** : Assemblée Générale de la Chorale
17 H 30 – Salle polyvalente
- **Samedi 17 octobre** : « Moules Frites » du Secours Populaire Français
12 H 30 – Salle polyvalente
- **Samedi 24 et dimanche 25 octobre** : Exposition de peinture de l'Association Arts'Tasie
Salle Polyvalente

PETITES ANNONCES

- A vendre à Sainte-Anastasia au calme, vue superbe, villa 140 m², 3 chambres, bureau, séjour, véranda fermée, salle de bain, 2 WC, cuisine équipée, cellier attenant.
Cabanon, piscine 10/4. Donne sur terrain clos 2 500 m². Portail Electric Vidiophone. Prix : 360 000 €
Mme Robichon Tél : 06.07.85.02.00
- Dame cherche heure de ménage et repassage :
Tél : 06.88.16.48.68
- A vendre congélateur armoire (6 tiroirs) WHIRLPOOL : 290 €
Tél : 06.60.92.25.22
- A vendre :
-un poêle à bois Gaudin « Le Ceiralou » anthracite 9 kw neuf, une rosace émaillée noir mat D 150 et deux tuyaux émaillés noirs mat D 150 : 800 € ;
-15m² carrelage grés émaillé blanc 33 x 33 : 60 €
-un évier granité pierre, deux bacs, utilisé deux mois : 30 €
Tél : 04.94.72.33.30 HR
- Suite à la construction du nouveau garage M Jean-Pierre CECINI met en vente tout ou partie de l'ancien local en l'état.
Pour des renseignements composez le : 06.15.25.13.86
- Femme sérieuse avec références propose ses services pour le repassage et le ménage quelques heures par semaine. Personne déclarée en chèque emploi service.
Tél. : 04.94.78.28.91 - Port. : 06.73.56.36.60 Demander Michèle
- Vends VW Transporter T4 aménagé TDI 7 CV, année 2000 TBE 186 000 km. Aménagement camping-car, mobilier pro. sur mesure, air conditionné, modulable 3-6 ou 9 places, attelage remorque prix : 13500 €
Tél. : 06.84.78.59.08

Les Poètes de Sainte-Anastasia

LE PAPILLON ET LA FLEUR

Les papillons bleus, jaunes et or, brique et rouges

Butinent les fleurs bleues, jaunes et or, brique et rouges.

Quand le papillon bleu
Va de fleur en fleur bleue
Le jaune et or
Sur la fleur jaune et or
Le brique et rouge
Vers le pollen de la fleur rouge

Fleur et papillon
Sont mêlés, ton sur ton.

Qui donc préférez-vous ?
La fleur, le papillon ?
« Les deux » me direz-vous
Et vous aurez raison.

Jeannette Carrière

LE CARNET DE STE-ANASTASIE

Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Madame Josyane CORIAN épouse FELMY survenu le 24 août dernier ainsi que le décès de Monsieur Louis FOUQUE survenu le 07 septembre, ainsi que le décès de "BEBE" RENARD.

Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

REOUVERTURE Du MOULIN de la PIZZA

Du Mardi
au
Dimanche



396, Allée
des
Platanes

Tél. : 04.83.07.00.45

Ce bulletin est entièrement conçu et réalisé par les élus et le personnel communal de la commune de Sainte-Anastasia